

DECRET N° 2009- 428 DU 13 AOUT 2009

Chargeant Monsieur Léandre HOUAGA, Ministre Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé de l'intérim de Monsieur Etienne KOSSI, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour compter du Samedi 08 au Vendredi 28 août 2009.

**Le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2009-260 du 12 Juin 2009, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-420 du 11 août 2009 chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de l'intérim du Président de la République.

DECRETE

Article 1 : Monsieur Léandre HOUAGA, Ministre Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé, est chargé de l'intérim de Monsieur Etienne KOSSI, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, du Samedi 08 au Vendredi 28 août 2009, correspondant à la période de vacances des membres du Gouvernement (1^{er} Groupe).

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le13....AOUT.....2009

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective,
du Développement, de l'Evaluation des Politiques
Publiques et de la Coordination de l'Action
Gouvernementale assurant l'intérim,



Pascal Irénée KOUPAKI

Ampliations : PR : 06 – AN : 4 – CS : 2 – HCJ : 2 – CC : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – SGG : 4 – Autres Ministères : 30 – Départements : 6 – JORIS : 1